

# LE PETIT OS-MARSILLONNAIS

**Octobre 2023**

**Mairie d'Os-Marsillon  
Permanence :**

**Le Lundi de 14h à 18h**

**Le Mardi de 14h à 18h**

**Le Jeudi de 9h à 12h**

**Le Vendredi de 9h à 12h**

**Tel : 05-59-71-64-08**

**Fax : 05-59-60-19-89**

**Mail : [comosmarsillon@cdg-64.fr](mailto:comosmarsillon@cdg-64.fr)**



**Garderie scolaire :  
Tel : 05 59 60 44 85**

**Site internet :  
[www.os-marsillon.com](http://www.os-marsillon.com)**

## Un nouvel employé municipal

Jean-Bernard Douard, étant parti à la retraite en décembre dernier, notre collectivité a recruté un nouvel employé communal, pour le remplacer, en contrat à durée déterminée d'un an, aux heures d'ouverture habituelles de la mairie. Il prend ses fonctions début novembre.

Il s'agit de M. Philippe OUALI, résidant à Os-Marsillon depuis l'été 2020. Il est marié, a 49 ans et est un ancien militaire.

Il est investi dans la vie du village : il fait partie de l'USOM, le club de football d'Os-Marsillon.

Les membres du conseil municipal et le personnel communal lui souhaitent la bienvenue au sein de la collectivité.

« C'est avec un réel plaisir que je rejoins l'équipe municipale d'Os-Marsillon ».



(Crédit photo : Philippe Ouali)

## Travaux sur la commune

### Goudronnage de la rue de La Barthe

La CCLO a procédé, en septembre, au goudronnage d'une partie de la rue de La Barthe allant du carrefour avec la rue Darré Cambet jusqu'au bois de La Barthe. La prochaine étape sera le goudronnage qui ira jusqu'au pont de la Baïse.



(Crédit photo : Mairie Os-Marsillon)

### Au niveau du stade

Au début du mois d'octobre, des élus municipaux et du CCAS ainsi que des membres de l'USOM, ont procédé au retrait de la main courante autour du stade. Les barrières étaient devenues trop abîmées. Les travaux de remplacement sont en cours de réalisation.

De plus, une cage de football a été changée par des conseillers municipaux et des habitants du village.



(Crédit photos : Mairie Os-Marsillon)

### Panneaux solaires

La Mairie a un projet de panneaux solaires sur le toit de la salle polyvalente qui a été validé par Territoire d'Énergie 64, nouveau nom du SDEPA (syndicat d'électrification des Pyrénées-Atlantiques). Leur installation, prévue début 2024, est financée par Territoire d'Énergie 64.

### Forêt pédagogique

Le projet de création de forêt pédagogique devrait se concrétiser cet hiver. En partenariat avec l'ONF (Office National des Forêts) et les écoles d'Os-Marsillon et d'Abidos, la plantation de 330 arbres est prévue dans une zone située entre la Baïse et le stade, près du chemin de la Saligue Grosse.

## Premiers aménagements du centre du village

Les premiers travaux auront lieu cet hiver autour de l'église. Il est prévu :

- Le déplacement du monument aux morts sur le nouveau parvis devant la mairie ;
- L'amélioration et la sécurisation de l'écluse (rétrécissement de chaussée devant l'église) ;
- Le réaménagement du parvis devant l'entrée de l'église ;
- L'aménagement de l'ancien cimetière : les enfants de l'école procéderont à la plantation d'une haie sur l'ancien terrain de M. Puyou (racheté par la Mairie) et l'ancien cimetière, en collaboration avec la CCLO et les institutrices.

## Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Le PLUI est un document d'urbanisme qui traduit un projet de territoire global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols. Dans cette démarche, le Maire conserve la compétence pour délivrer les autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire, permis d'aménager...)

Une **réunion publique**, conjointe entre la CCLO et la population du secteur, a été organisée le 04 octobre, à la salle des Ponts Jumeaux à Mourenx-Bourg, afin de présenter la procédure et le calendrier du PLUI. Cette réunion a été l'occasion, pour les habitants, de poser librement toutes les questions concernant l'évolution de l'aménagement du territoire aux élus intercommunaux.

## Ouverture prochaine du centre de tri de la Poste

Les travaux d'aménagement du nouveau centre de tri sont en cours de finition. **Son ouverture est prévue en novembre.**

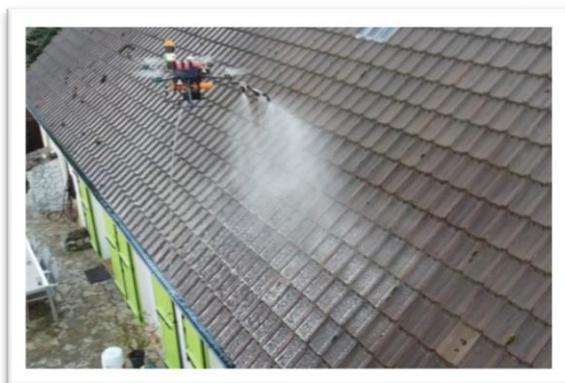
## Installation d'une nouvelle entreprise

Une entreprise de traitements et expertises par drones s'est installée sur notre commune. Ses champs d'action sont diversifiés : traitement des nuisibles, prise de vue aérienne pour valorisation de biens ou évaluation rapide de dommages, nettoyage et traitement des toitures et façades, métrage précis de toiture.

La Mairie a décidé de faire intervenir cette entreprise, pendant les vacances de la Toussaint, pour nettoyer la toiture de l'école.

Pour de plus amples informations :

- Site internet : [www.droneservice64.fr](http://www.droneservice64.fr)
- Mail : [droneservice64@gmail.com](mailto:droneservice64@gmail.com)
- Téléphone : 07 72 39 78 49 ou 05 64 64 96 94



(Crédit photo : [www.droneservice64.fr](http://www.droneservice64.fr))

## Des nouvelles d'entrepreneurs du village

### → LES CUIRS DE LA MONTAGNE NOIRE : du nouveau à Os-Marsillon !

Retrouvez le magasin CUIRS MONTAGNE NOIRE spécialisé dans les vêtements multi-marques en cuir pour hommes et femmes, depuis plus de 40 ans dans la région. Vous y retrouvez des marques connues de tous comme Daytona , Oakwood, Schott, Giorgio, Levinsky...

La boutique est accompagnée d'un atelier de retouches cuirs et tissus qui permet d'ajuster rapidement et efficacement un modèle pour qu'il vous corresponde à 100% ainsi que pour vos retouches du quotidien (fermeture éclair, raccourcir pantalons, manches...)

N'hésitez pas à venir voir Marie-Claire CAMET dans sa boutique au **15 ter, rue de La Barthe**.



(Crédit photos : Marie-Claire Camet)

### → L'ATELIER DU SIEGE ..BLEAU : à découvrir sur Os-Marsillon !



Murielle ALAZET vous invite à découvrir son atelier de tapisserie d'ameublement en siège, en technique traditionnelle (crin végétal, ressorts et toiles de jute) : la réfection de garnitures de sièges se fait en accord avec les techniques liées au style du mobilier.

A la suite d'une reconversion professionnelle, elle obtient son CAP tapissier d'ameublement à la Société Philomathique de Bordeaux (centre d'excellence pour les métiers d'art et d'artisanat) ; elle est forte de 5 ans d'expérience et d'une présentation au concours de meilleur ouvrier de France.

Le concept du Siège ..bleau, déposé par Murielle à l'Institut National de la Propriété Industrielle, permet de voir un fauteuil comme un tableau : il allie la photographie et le savoir-faire du tapissier de sorte à produire des ouvrages uniques en trois dimensions au gré de la silhouette du siège. Murielle vend des tissus originaux et de bonne qualité pour les réfections faites en atelier.

N'hésitez pas à venir la voir au **9, rue de La Cournère** du lundi au vendredi de 9H à 18H.

Tel : 06 77 43 45 67      Mail : murielle.alazet@orange.fr

Facebook : [www.facebook.com/siegebleau](http://www.facebook.com/siegebleau) → le catalogue est accessible sur la publication [monalbumphoto.fr](http://monalbumphoto.fr)      Instagram : [www.instagram.com/siege\\_bleau/](http://www.instagram.com/siege_bleau/)

(Crédit photos : Murielle Alazet)



## Vie du village

### Fêtes locales

Les fêtes locales, organisées par le comité des fêtes du 06 au 09 juillet, ont rassemblé 175 personnes le samedi pour la soirée moules/frites et 75 convives pour le repas des fêtes. Un grand merci au comité pour cette superbe organisation...



(Crédit photo : Nathalie Bruno)



### Vide-greniers

L'Amicale des sapeurs-pompiers a organisé, en septembre, un vide-greniers à la salle polyvalente qui a attiré beaucoup de monde et ce, malgré un soleil de plomb. Plus de 50 exposants ont proposé des objets aux chineurs ; il y en avait pour tous les goûts : vêtements, vaisselles, photos, objets de décoration, jouets...

Une buvette et un coin restauration étaient organisés afin de permettre de flâner tranquillement toute la journée.



(Crédit photo : Claude Jouanserre)

### A venir...

La Mairie a décidé d'organiser de nouveau, une exposition artisanale fin janvier. Tous nos remerciements aux artistes amateurs du village qui voudront participer à cette nouvelle édition.

En 2022, nous avons eu de belles découvertes dans des domaines variés : le « scrapbooking » (mise en scène des photos de façon ludique et créative), la peinture, le patchwork, la broderie, le tissage et la tapisserie d'ameublement.



(Crédit photos : Mairie Os-Marsillon)



## Activité rollers

En raison des travaux de réfection du gymnase municipal de Mourenx, la Mairie d'Os-Marsillon a mis gracieusement à la disposition de la MJC de Mourenx, la salle polyvalente afin que l'activité rollers puisse continuer à exister durant la saison 2022-2023.

Les participant(e)s ont été très satisfait(e)s de cette collaboration et de l'accueil qui leur a été réservé tout au long de cette période. La MJC va pouvoir à nouveau bénéficier de la salle polyvalente pour la saison 2023-2024.



(Crédit photos : MJC de Mourenx)

## Sécurité sanitaire du bassin de Lacq

Santé Publique France, l'agence nationale de santé publique, a été chargée en 2016, par le ministère de la santé de mettre en place une surveillance épidémiologique autour du bassin de Lacq.

Nous avons régulièrement communiqué sur l'évolution de ce projet via nos bulletins municipaux de novembre 2021 et de mai 2022. A ce jour, nous sommes à la toute dernière étape qui est la diffusion de cette étude participative sur la santé et la qualité de vie autour du bassin industriel de Lacq.

Depuis la fin septembre, des personnes tirées au sort ont été informées par courrier et invitées à répondre à un questionnaire d'enquête portant sur **la santé et l'environnement**.

Cette étude s'inscrit dans une démarche globale qui vise à améliorer la santé et la qualité de vie des habitants du bassin industriel.

**Elle fournira des informations sur des problèmes de santé qu'aucune autre étude n'a encore pris en compte.**

**ALORS N'HESITEZ PAS...PARTICIPEZ...**



# Octobre rose

Chaque année en octobre, la campagne de lutte contre le cancer du sein est un rendez-vous de mobilisation nationale. La commune d'Os-Marsillon s'est parée de rose en soutien à cette cause qui touche 1 femme sur 8.



(Crédit photos : Mairie Os-Marsillon)

## Deux messages importants :

- **Palpez-vous les seins régulièrement de sorte à détecter toute anomalie anatomique.**

### 1- DEBOUT, DEVANT UN MIROIR



Inspectez les deux seins et vérifiez qu'il n'y a rien d'anormal : par exemple un écoulement par le mamelon d'un liquide, ou encore de sang, crevasses, fossettes, plis ou peau qui pèle...

### 3 - VEILLEZ À EXAMINER TOUT LE SEIN



Une attention particulière doit être portée à la zone entre le sein et l'aisselle, cette dernière comprise. Cherchez toute grosseur ou toute induration anormale sous la peau.

### 2 - LEVEZ LE BRAS DROIT



Avec les trois doigts de la main gauche, palpez le sein droit, fermement, attentivement et complètement. En commençant par la partie externe, parcourez le sein en effectuant de petits cercles avec les bouts des doigts.

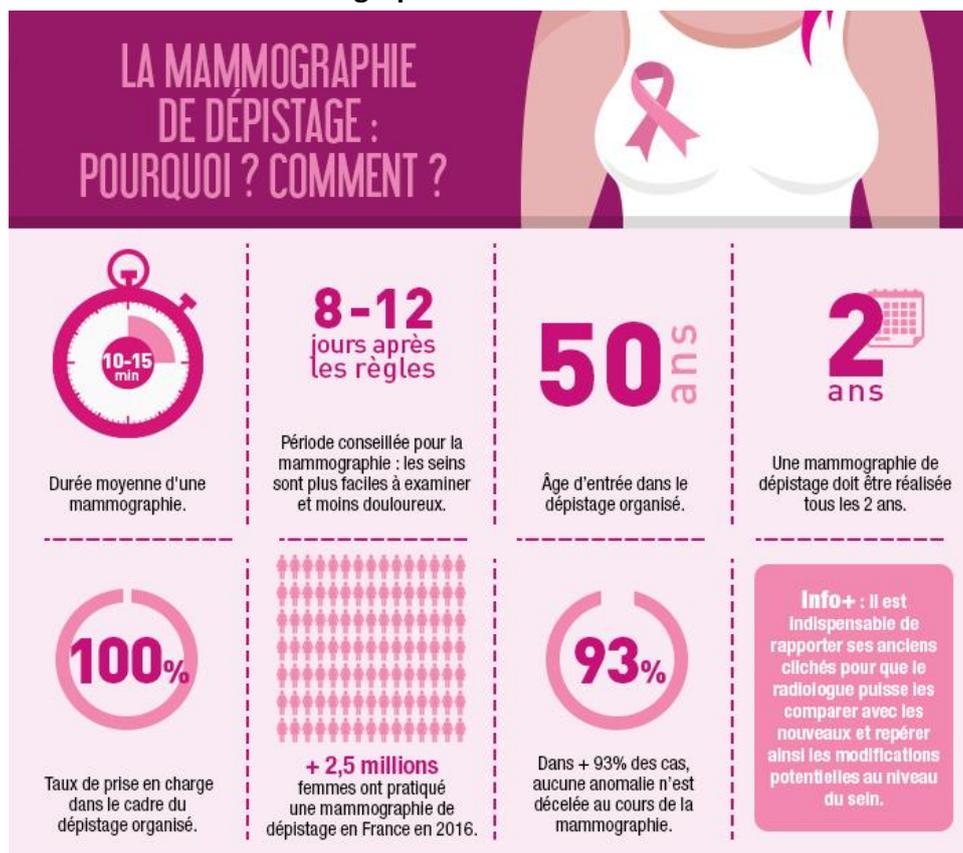
### 4 - TERMINEZ PAR LE MAMELON



Pressez délicatement le mamelon et vérifiez qu'aucun écoulement ne se produit. Si c'est le cas, prévenez votre médecin sans attendre.

Répétez l'auto-examen sur le sein gauche

- **Dès 50 ans : faites une mammographie tous les 2 ans.**



# Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

## Aide aux étudiants

. **Le CCAS renouvelle cette année l'aide aux étudiants.** Elle s'élève à 100 € et permet de participer au paiement de frais d'inscription et de scolarité.

Conditions : faire des études supérieures (post-bac). Pas de conditions de ressources des parents.

Pour en bénéficier : adresser une lettre de demande d'aide à la Mairie et fournir un certificat de scolarité ainsi qu'un RIB **avant le 30 novembre 2023.**

La Mairie vous a récemment fait parvenir un courrier pour vous l'expliquer.

. **Des aides financières pour les études supérieures et les stages sont également attribuées par la CCLO sous conditions de ressources.** Les demandes sont à déposer avant le 31 mars 2024.

Tout quotient familial supérieur à 580 élimine toute possibilité d'aide.

Une somme forfaitaire de 250 € est attribuée aux étudiants qui font leur déclaration de revenus séparée.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service Enfance et Enseignement de la CCLO au 05 59 60 95 48.



Crédits : © volha - Fotolia.com

## Agenda du CCAS

Une fois n'est pas coutume, la remise des paniers de Noël et le repas du CCAS se dérouleront le même jour à savoir le **samedi 02 décembre 2023.**

- A 11h : Remise des colis de Noël à l'annexe de la mairie pour les personnes de plus de 70 ans autour d'un verre ou d'un café de l'amitié ;
- A 12h : Repas du CCAS à la salle polyvalente pour les habitants âgés de plus de 60 ans. Vous pouvez vous inscrire en mairie jusqu'au 17 novembre 2023.



(Crédit photo : Mairie Os-Marsillon)